

Bulletin de Santé du Végétal des Jardins, Espaces Végétalisés et Infrastructures (JEVI)

LA SANTE DES JARDINS ET ESPACES VERTS

N°03 – 13/06/2025




**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Retrouvez l'ensemble des
bulletins parus sur le site
de la [DRAAF](#).



FREDON
HAUTS-DE-FRANCE

Retrouvez gratuitement ce
bulletin sur le site de
[FREDON Hauts-de-France](#).

A RETENIR

ACTUALITÉS :

- Webinaire « Agir pour restaurer la nature ».

A SURVEILLER ...:

- Jardins ornementaux : début du vol des papillons de la pyrale du buis.
- Gazons : quelques symptômes de dollar spot et de fusariose.
- Arbres et arbustes : larves de la mineuse du marronnier active.
- Observations ponctuelles : régulation des pucerons par les coccinelles en cours.
- Espèces Exotiques Envahissantes : vigilance vis-à-vis de la Berce du Caucase.

ZOOM SUR... Le scarabée japonais (*Popillia japonica*).

NOTES NATIONALES BIODIVERSITÉ : Insectes auxiliaires des cultures, Araignées, Chauves-souris, Arbres et haies champêtres.

Retrouvez l'ensemble des bulletins parus [sur le site de la DRAAF](#).

REJOIGNEZ LE RÉSEAU D'OBSERVATEURS DU BULLETIN JEVI

Le contenu des Bulletins est basé sur les informations biologiques et épidémiologiques issues d'un réseau d'observateurs accompagnés par un animateur régional, rédacteur du Bulletin. Plus les observateurs sont nombreux et bien répartis sur le territoire, plus le Bulletin donne une image précise et fiable de la santé des végétaux dans les différents espaces végétalisés (parcs et jardins publics, jardins historiques, terrains de sport, infrastructures, etc.).

Rejoignez le réseau et participez à l'enrichissement des BSV JEVI tout en renforçant vos connaissances en santé et protection des végétaux !

**Cliquez ici pour remplir le
formulaire d'inscription**



Identifiez les cibles de produits de biocontrôles grâce à ce logo



Identifiez les résistances de bioagresseurs à des produits phytopharmaceutiques (PPP)



ACTUALITÉS

Webinaire « Agir pour restaurer la nature »

Organisé le 17 juin prochain à 10h par l'Agence Régionale de la Biodiversité en Ile-de-France, Plante & Cité et le Ministère de la transition écologique, ce webinaire abordera la question de la restauration de la nature en milieux urbains.

Suivez ce [lien](#) pour vous inscrire.

Végétaux interdits

En raison de leur caractère envahissant, certaines plantes sont interdites en France. Pour rappel, c'est le cas de l'herbe de Pampa (*Cortaderia selloana*) qu'il est interdit d'introduire en France, de détenir, d'utiliser, d'échanger, de transporter (vivante) et de commercialiser.

Pour en savoir plus, consultez [cette page](#) réalisée par EcophytoPro.



Herbe de Pampa

(Crédits : EcophytoPro)

Biocontrôle

La dernière mise à jour de la liste des produits de biocontrôle est accessible en suivant [ce lien](#) (mise à jour le 03/04/2025).



JARDINS ORNEMENTAUX

Buis

Pyrale du buis (*Cydalima perspectalis*)

Au cours du mois de juin, des dégâts de chenilles de pyrale du buis ont été observés au sein de la commune de Braine (02) et dans le Parc du lycée agricole de la Baie de Somme à Abbeville (80) : 50% des buis sont touchés sur ces deux sites.

Les chenilles de pyrale du buis sont actuellement peu observées dans les buissons : elles sont soit en cours de nymphose (à l'état de cocon), soit au stade adulte (papillon).

Le vol des pyrales a débuté à Abbeville (80) : 5 papillons ont été piégés entre le 15/05 et le 03/06.

Aucune capture n'a été réalisée par le piège posé à Braine (02).



Papillon de pyrale du buis

(Crédits : FREDON Centre-Val-de-Loire)



Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour ce ravageur.

Il s'agit des substances actives suivantes : *Bacillus thuringiensis* et huile essentielle d'orange douce.

Retrouvez la liste actualisée des produits de biocontrôle sur le site :

<https://ecophytopic.fr/reglementation/protéger/liste-des-produits-de-biocontrôle>

Ces substances sont efficaces sur les chenilles. Il est conseillé d'attendre la fin du vol pour mettre en place une solution de lutte.

De plus amples informations se trouvent dans le [BSV n°1](#) (partie ZOOM SUR ... La pyrale du buis, page 8).

Rosier

Maladie des taches noires (*Diplocarpon rosae*)

Des symptômes de la maladie des taches noires sont détectés sur rosiers dans le parc du lycée horticole de Lomme (59) où la présence sur les feuilles est « moyenne ». Des conditions humides et des températures comprises entre 13 et 30°C sont favorables au développement de cette maladie.



GAZONS

Dollar spot

Quelques rares taches de dollar spot ont été observées sur Fairways au sein du Golf du Lys à Chantilly (60). De discrets symptômes sont également apparus au sein du Golf de l'Ailette à Cerny-en-Laonnois (02). Des taches sont également apparues il y a 2 semaines au sein de l'Aa Golf de Saint-Omer (62), à la faveur de la fluctuation des températures.

Les conditions météorologiques prévues pour les jours à venir pourraient favoriser le développement de cette maladie.



Dollar spot

(Crédits : Aa Golf de Saint-Omer)

Le développement de cette maladie est favorisé par des températures et une humidité élevées (20-27°C ; rosée et/ou hygrométrie de 80%).



Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cette maladie.

Il s'agit des substances actives suivantes : soufre et *Bacillus amyloliquefaciens* souche QST 713.

Retrouvez la liste actualisée des produits de biocontrôle sur le site :

<https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrrole>

Fusarioses

Des symptômes de fusariose ont été observés au sein du Golf du Lys à Chantilly (60). Des symptômes de fusariose hivernale ont été détectés il y a 2 semaines par l'Aa Golf de Saint-Omer (62), à la faveur des températures froides (voire des gelées).

L'attaque est favorisée par une alternance des températures chaudes et froides (différence entre la nuit et le jour).



Fusariose

(Crédits : Golf du Lys)

Fil rouge

Des symptômes de fil rouge sont observés par le Golf de l'Ailette à Cerny-en-Laonnois (02) et par l'Aa Golf de Saint-Omer (62). Des conditions météorologiques douces et humides sont favorables au développement de la maladie.

Tipules

Des larves de tipules ont été observées dans les gazons au sein du Golf de l'Ailette à Cerny-en-Laonnois (02).

Divers

Des taches sèches sont apparues sur les gazons du Golf de l'Ailette à Cerny-en-Laonnois (02).

De nombreux dégâts de sangliers sont signalés par ce même golf.



ARBRES ET ARBUSTES

Frêne

Chalarose du frêne (provoquée par *Hymenoscyphus fraxineus*)

Des symptômes de la maladie sont toujours présents au sein de la commune de Braine (02) et au sein de l'Aa Golf de Saint-Omer (62).

Cette maladie entraîne généralement la mort de l'arbre. Aucun moyen de lutte n'est actuellement efficace contre cette maladie

En prévention, il est déconseillé de planter plusieurs frênes communs dans un même espace. Les sujets isolés ou en alignement sont toutefois moins touchés. Lorsqu'un sujet est atteint, il est conseillé de supprimer et d'incinérer les parties atteintes.

Les symptômes sont décrits sur [cette page d'Ephytia](#).

Marronnier

Mineuse du marronnier (*Cameraria ohridella*)

Parmi les sites surveillés dans le cadre du Bulletin JEVI, 2 ont signalé la présence de la mineuse du marronnier en juin : le lycée horticole de Lomme (59) et la commune de Braine (02) où 20% des marronniers sont concernés par sa présence. Les larves sont dans les feuilles depuis quelques semaines.

Quelques mesures prophylactiques existent pour limiter la propagation de ce ravageur : ramasser et détruire les feuilles tombées au sol ; choisir des espèces peu favorables à la mineuse ou tolérantes ; favoriser les auxiliaires (parasitoïdes, notamment) ; surveiller le vol grâce à un piège à phéromones ; etc.

La description, l'impact de ce ravageur ainsi que les moyens de lutte possibles sont décrits dans [cet article](#).



**Symptômes de la présence
de la mineuse du marronnier**
(Crédits : FREDON HdF)



OBSERVATIONS PONCTUELLES

Armillaire couleur de miel

La présence d'armillaire couleur de miel a été signalée sur bouleau blanc et muriers dans le Parc du lycée horticole de Lomme (59).

Chêne

Quelques phyllobes argentés ont été observés dans le parc du cimetière canadien de Loos-en-Gohelle (62), sur chênes.

Pucerons

Les pucerons sont nombreux sur la végétation actuellement. Ils ont été observés sur érables et viornes, notamment, dans le Parc du cimetière canadien de Loos-en-Gohelle (62) ; sur rosiers et platanes dans le Parc du lycée horticole de Lomme (59). Ils ont été observés sur une multitude de végétaux dans le secteur de Hallennes-lez-Haubourdin (59) et dans le Verger pédagogique de Grande-Synthe (59). Des pucerons laineux ont également été signalés sur hêtre sur ce site.

Des cochenilles sont également signalées sur de nombreux végétaux dans le secteur de Hallennes-lez-Haubourdin (59).

Phellin

La présence de phellin est toujours détectée sur *Prunus* dans l'enceinte du lycée horticole de Lomme (59).

Oïdium

Des symptômes d'oïdium sur rosier et d'oïdium perforant sur plusieurs végétaux dont des lauriers sont signalés dans le secteur d'Hallennes-lez-Haubourdin (59).

Gales

Au sein du Verger pédagogique de Grande-Synthe (59), des gales de phytoptes sont signalées sur noyers, ainsi que des gales de phytoptes du tilleul.

Viorne

Des galéruques de la viorne ont été observées au sein du Verger pédagogique de Grande-Synthe (59).

Hyponomeutes

Ces dernières semaines, de nombreuses chenilles d'hyponomeutes ont été observées sur notre territoire, et notamment dans le secteur d'Hallennes-lez-Haubourdin (59) et dans le Parc du lycée agricole de la Baie de Somme à Abbeville (80).

Les chenilles d'hyponomeutes ne sont plus actives dans le parc du cimetière canadien de Loos-en-Gohelle (62). Les chenilles sont en cours de nymphose, ces cocons laisseront prochainement place à des papillons.

Cet insecte est inoffensif pour l'Homme et les animaux.



Phyllobes argenté

(Crédits : FREDON Hauts-de-France)



Pucerons sur viorne

(Crédits : FREDON Hauts-de-France)



Cocons d'hyponomeutes

(Crédits : FREDON Hauts-de-France)



ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*)

Les pieds de Berce du Caucase sont actuellement en pleine végétation, voire en floraison. Des pieds sont toujours présents dans le Parc du lycée horticole de Lomme (59) (5 pieds de 1m de hauteur), et dans le Verger pédagogique de Grande-Synthe (59) où les pieds sont tondus toutes les deux semaines.

Afin d'éviter la dissémination des graines, il est possible de couper les ombelles (fleurs) et de les incinérer. Veillez à vous protéger (combinaison, gants, visière, etc.) lors de la réalisation d'opérations à proximité ou sur ces plantes.

La présence de pied de Berce du Caucase peut être signalée via ce [lien](#). Pour en savoir plus, consultez la fiche technique réalisée par FREDON Hauts-de-France : [lien](#).



Berce du Caucase

Plante entière et taches caractéristiques sur la tige

(Crédits : FREDON Hauts-de-France)



CETTE PLANTE PEUT PROVOQUER DES BRULURES.



AUXILIAIRES

Divers auxiliaires sont présents sur les végétaux actuellement. Ils ont notamment été observés dans le Parc du cimetière canadien de Loos-en-Gohelle (62) : araignées et coccinelles à tous stades. Des nymphes de coccinelles ont également été observées dans le Verger pédagogique de Grande-Synthe (59).



Larve, nymphe et adulte de coccinelles (Crédits : FREDON Hauts-de-France)

Les gendarmes (*Pyrrhocoris apterus*) sont omniprésents dans l'environnement ces derniers temps. Ces insectes sont polyphages : ils se nourrissent de graines (notamment celles de tilleul), de cadavres d'insectes, d'œufs d'insectes, de pucerons, cochenilles, etc. Ils sont importants pour l'environnement : décomposition des végétaux, dissémination des graines, nourriture pour les oiseaux, notamment.

Pour en apprendre plus sur cet insecte, rendez-vous sur cette page réalisée par l'INRAE : [lien](#).

Plus de renseignements sur les auxiliaires dans la note nationale Biodiversité traitant du sujet : [lien](#).



Gendarme (*Pyrrhocoris apterus*)

(Crédits : FREDON Hauts-de-France)



ZOOM SUR ...

Le scarabée japonais (*Popillia japonica*)

Détecté en Europe pour la première fois dans le Nord de l'Italie en 2014, son aire de répartition s'est rapidement étendue, atteignant actuellement la Suisse.

Cet insecte est très polyphage : il est capable de se nourrir de plus de 400 plantes et cultures différentes, dont les poacées (graminées à gazons, ray-grass, etc.), les arbres (érables, marronniers, bouleaux, châtaigner, rosiers, etc.), le maïs, etc.

L'adulte consomme les parties aériennes (feuillage) des végétaux, tandis que les larves vivent dans le sol et s'attaquent aux racines des graminées.

Le scarabée japonais constitue une menace majeure (économique, environnementale, sociale).



Adulte de *Popillia japonica*

(Crédits : David Cappaert)



Larve de *Popillia japonica*

(Crédits : David Cappaert)

Situation actuelle en Europe et en France

Ce ravageur n'a pas été détecté en France à ce jour, mais se rapproche : il a été observé à nos frontières avec la Suisse et l'Italie.

Dispersion

Même s'il est actuellement absent du territoire français, la capacité de dispersion de l'adulte via les axes routiers (transport par les véhicules, notamment) et les échanges internationaux peut l'amener à franchir la frontière. Les larves peuvent être présentes dans la terre de plantes en pot importées.

Réglementation

La réglementation européenne sur la santé des végétaux a classé *Popillia japonica* parmi les organismes de quarantaine prioritaire (règlement (UE) 2019/1702).

Comment le détecter ?

L'adulte :

- ❖ Tête, thorax et abdomen, pattes : couleur vert métallique ; Elytres (ailes) : couleur brun cuivré ;
- ❖ Rangées de soies blanches sous l'abdomen : 10 touffes sur le pourtour de l'abdomen et 2 touffes à l'extrémité de l'abdomen ;
- ❖ Taille : 8 à 12 mm ;
- ❖ Dégâts : consommation des feuilles mais pas des nervures, effet « dentelle » sur les végétaux.

La larve :

- ❖ Rangée d'épines sur le dernier segment abdominal (disposées en forme de V).

Surveillance et détection

Chaque citoyen est concerné par la surveillance de ce ravageur (jardiniers amateurs et professionnels, agriculteurs, promeneurs, etc.).

Il convient d'être vigilant, notamment aux abords des axes routiers et des aéroports, et dans la terre des végétaux importés.

En cas suspicion, il est obligatoire de le signaler immédiatement auprès du SRAL Hauts-de-France. Il est également recommandé de capturer l'insecte et de le conserver dans un bocal fermé placé au congélateur, ainsi que de prendre des photos.

Ressources

- ❖ Fiche de reconnaissance disponible sur la plateforme ESV : [lien](#).
- ❖ Fiche complète réalisée à l'échelle européenne : [lien](#).
- ❖ Note nationale BSV sur le scarabée japonais : [lien](#).





NOTES D'INFORMATIONS

De nouvelles notes nationales Biodiversité ont été publiées par la Direction Générale de l'Alimentaire du ministère de l'Agriculture :

- ❖ Régulation des ravageurs des cultures : quelques grands groupes d'insectes auxiliaires : [lien](#).
- ❖ Araignées : [lien](#).
- ❖ Les chauves-souris en France : [lien](#).
- ❖ Arbres et haies champêtres : [lien](#).

L'ensemble des notes nationales Biodiversité peuvent être consultées sur le site internet de la DRAAF Hauts-de-France ([lien](#)).



N'hésitez pas à consulter le [site internet de FREDON Hauts-de-France](#), où les activités de FREDON sont décrites. De nombreuses ressources y sont également disponibles.

Ce bulletin est publié à partir d'observations ponctuelles réalisées par un réseau d'épidémiosurveillance en espaces verts. S'il donne une tendance de la situation phytosanitaire régionale la plus représentative et objective possible, il reste nécessaire pour chaque gestionnaire de JEVI de considérer également le résultat de ses propres observations. Les informations contenues dans ce bulletin ne peuvent être transposées telles quelles à d'autres situations. FREDON Hauts-de-France dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les gestionnaires d'espaces verts, jardiniers amateurs ou tout autres détenteurs de végétaux sur la base des informations communiquées dans ce bulletin.

Observations : AA Golf de Saint-Omer, Golf de l'Ailette, Golf du Lys, Jardinerie France Rurale Claye, Verger pédagogique de Grande-Synthe, Commune de Braine, Lycée agricole de la Baie de Somme, Lycée horticole de Lomme, FREDON Hauts-de-France.

Rédaction et animation : FREDON Hauts-de-France

Directeur de la publication : Björn DESMET, Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt des Hauts-de-France.

Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée avec la mention « Extrait du Bulletin de Santé du Végétal JEVI en Hauts-de-France n°03 du 13/06/2025 »

Coordination et renseignements : Marie BERNARD, marie.bernard@fredon-hdf.fr